



Extrait du REGISTRE des DELIBERATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL de la VILLE de GAILLAC (Tarn)

[Mardi 07 octobre 2014]

Date de la convocation
01 octobre 2014
Date d'affichage
01 octobre 2014

Nombre de conseillers
En exercice : 33
Présents : 27
Procurations : 2
Votants : 29

Présents : Patrice GAUSSERAND, *Maire*, Martine SOUQUET, Francis RUFFEL, Monique GUILLE, Dominique BOYER, Pierre TRANIER, Christophe CAUSSE, Alain SORIANO, Dominique HIRISSOU, Chantal TICHIT, *Maires Adjoints*

Lahcene BAAZIZ, Bernard BARTHE, Pascal VEAUTE, Thierry BODDI, David AMALRIC, Sophie CHUILLET, Aurélie TREILHOU, Magali CAMALET, Martine VIOLETTE, Christian PERO, Michèle RIEUX, Chantal CAUSSE, Marie-Françoise BONELLO, Jean BATAILLOU, Alain HORTUS, Philippe PILLEUX, Thomas DOMENECH *Conseillers*

Absents et représentés : Muriel FAVOT, Françoise BONNET

Absents : Stéphanie NELATON, Marie-Christine BOUTONNET, Pierre COURJAULT-RADE, Christelle HARDY

N° 170 / 2014

Secrétaire de séance : Lahcene BAAZIZ

Objet de la délibération : Décision modificative n°2 : budget principal

Il est proposé au Conseil Municipal la Décision Modificative suivante :

Imputation	Libellés	Dépenses		Recettes	
		Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
INVESTISSEMENT					
01-1345	Participation non réalisation aires de stationnement		12 000		
01-020	Dépenses imprévues	12 000			
Sous total investissement		12 000	12 000	0,00	0
Total général Investissement			0		0

Le **CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir délibéré

APPROUVE la décision modificative n°2 du budget principal citée ci-dessus,

DONNE pouvoir à Monsieur Le Maire de signer toutes pièces nécessaires à l'accomplissement des présentes.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Le Maire,
Patrice GAUSSERAND

